



Imposer des travaux a un copropeietaire

Par **Gasy**, le **15/09/2024** à **16:11**

Bonjour,rnrnJ'habite en RDC et lorsque le copropriétaire au dessus de moi nettoie sa terrasse a grande eau, je reçois une bonne quantité qui tombe directement devant mon entrée, ce qui est pour moi désagréable.rnrnPuis je proposer un point a l'AG pour imposer des travaux a ce copropriétaire pour que l'eau ne tombe pas chez moi ? Sachant que sa terrasse est un commun a jouissance exclusive, les frais devraient elles être portées par la copro ou par ce seul copropriétaire ?rnrnMerci

Par **coproleclos**, le **15/09/2024** à **17:50**

Bonjour,rnrnCommencez d'abord par aviser le syndic de la situation. Il ne sert à rien de proposer une résolution pour demander des travaux par le fautif.rnrnEssayez aussi de dialoguer avec lui et, si rien n'est possible, envoyez lui un recommandé, avec copie au syndic, afin de demander la fin des nuisances.rnrnC'est le syndic qui est responsable deu respect du règlement de copropriété. Quant à l'évacuation de l'eau, c'est une charge commune et non privative.rnrnBien à vous.

Par **nihilscio**, le **16/09/2024** à **13:53**

Bonjour,rnrnNi vous ni le syndicat des copropriétaires ne peuvent imposer des travaux à un copropriétaire en particulier.rnrnLe différend portant sur le nettoyage n'est qu'entre ce voisin et vous. Il n'y a pas vraiment de solution.